

pes-canonnières , appartiennent à un particulier de Ceuta. — Les Anglois , qui arrivèrent le 29 Décembre dernier à Algésires à bord de deux bâtimens marocains , accompagnés de deux corsaires espagnols , étoient au nombre de 110 personnes , hommes & femmes ; & parmi eux se trouvoit Mr. Logie , qui a résidé comme consul de la nation britannique à Tanger. Le Roi de Maroc avoit d'abord assigné à ces Anglois la ville de Tétuan pour leur résidence ; mais ensuite il leur avoit ordonné de sortir de ses états , pour être remis à la disposition des Espagnols. Les deux bâtimens maures , après avoir séjourné quatorze jours dans la baie d'Algésires , se rendirent le 11 Janvier à celle de Gibraltar avec les 110 Anglois expulsés de Maroc : ils furent accompagnés jusqu'à un certain parage à la proximité du port de la place par un chebec espagnol , portant pavillon parlementaire , auquel la bélandre angloise , qui y est mouillée , répondit par le même signal.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 28 Février.) A l'occasion de la rupture survenue entre la Hollande & la Grande-Bretagne , la cour a fait déclarer au ministre de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-unies , que Sa Majesté Très-Fidèle , en conséquence de l'exacte neutralité qu'elle a résolu d'observer , ne pouvoit plus permettre que des vaisseaux de guerre appartenant